

# WOLFGANTZEN et son HISTOIRE

## Notre chapelle

Durant la guerre de trente ans notre village a beaucoup souffert, seule la chapelle quoique endommagée et le presbytère échappent à la destruction.

En 1771, le curé Gondart écrit une lettre à l'Evêque de Bâle lui faisant part de l'état de délabrement de l'église de Wolfgantzen par ces mots :

*Très illustrissime prélat.*

*Les soins que chaque ministre du Seigneur doit avoir de remplir les devoirs de son état avec la dernière exactitude ne suffisent pas, il faut qu'il se trouve dans le service divin un certain décorum qui inspire la dévotion au public et qui l'engage de se trouver dans les églises et de profiter des avances charitables qu'on a coutume d'y donner. Les ornements, les bâtiments tout y doit répondre et c'est précisément par le dernier article que la nôtre pêche. Il n'y a ni chœur, ni sacristie. Au dehors, elle a l'air d'une redoute (ouvrage de fortification) et dedans celui d'un sombre cachot.. On y entre à deux pieds de profondeur comme dans les catacombes et pour peu qu'il survienne un ouragan, nous avons deux pieds d'eau de hauteur. Elle n'a que 26 pieds de longueur dans l'étendue de la nef et au lieu de 41 communians qu'il y avait originiairement, il s'en trouve aujourd'hui 173. Monsieur notre Prévôt qui est un homme plein de religion m'a secondé pour me faire avoir au moins des vases sacrés. Je ne saurais entreprendre de bâtir sans votre aide Mon Prince. Nous serions bien flattés si votre Altesse voulait nous accorder une aumône par communauté en nous recommandant à Mrs Les curés du Diocèse de Bâle en leur marquant simplement que c'est pour la reconstruction d'une église que le changement de religion a réduit à la misère ”.*



**Pour rappel, voici les dimensions de notre chapelle :**

Enterrée de 2 pieds soit 64 cm, Longueur: 26 pieds = 8,32 m, Largeur: 17 pieds = 5,44m

Elles correspondent à celles de l'église actuelle d'Appenwihr.

Dans sa lettre Le curé Gondart écrit également que l'année d'avant (1770) il a fait réparer l'église de Weckolsheim. Mais il meurt sans pouvoir continuer son oeuvre. De 1672 à 1772 la paroisse de Weckolsheim était administrée par les curés de Wolfgantzen.

Revenons à notre pauvre chapelle.

Déjà en ce temps quand il s'agit de payer, les affaires ne vont pas si vite et pourtant la loi dit bien que Le Prince de Montbéliard, en qualité de possesseur des

revenus de la dîme de Wolfgantzen autorisé par le traité de paix de Munster (Westphalie) de 1648 la dite dîme, il salarie le ministre de la confession d'Augsbourg qui dessert la dite commune.

Le ministre succédant au curé depuis le changement de religion en 1538 l'usage général dans la province d'Alsace est que les décimateurs sont obligés aux constructions et réparations des maisons curiales, du chœur et de la sacristie des églises paroissiales. C'est ainsi que de 1771 à janvier 1786, les lettres, les demandes se suivirent. En 1772, le Curé Lafaye pris la succession du curé Gondart (Le curé Lafaye était aidé par le vicaire Meyer natif de Neuf-Brisach et qui mourut en 1791). Le curé Lafaye pris la suite dans les affaires de remise en état de l'église mais celui-ci propose la construction d'une église neuve et par lettre datée du 1 mars 1773 demandant à l'intendant, Mgr de Blaire de l'Evêché de Bâle et décimateur des lieux, l'aide nécessaire. Cette lettre était signée du prévôt Joseph Fuchs, du curé Lafaye suivi de 40 signatures ou marques des habitants du village.

Suite fut donnée au courant de l'année ou l'inspecteur des Ponts et chaussées, Monsieur Chassain visita les lieux et dressa le PV suivant, s'adressant à Monsieur Clinchamp, Directeur de la vérification des requêtes, en date du 18 octobre 1773 : *“ Nous nous sommes rendus en avril dernier sur les lieux pour visiter cette église et constaté l'état de dépérissement, ayant de suite levé le plan de la dite église, du cimetière, rues et places adjacentes. Les suppliants délibèrent que la nouvelle église doit avoir : 54 pieds de long = 17,5 m et 36 pieds de large = 11,6 m, une hauteur proportionnée et que son pavé (dalle) sera élevé d'un pied au moins au-dessus du cimetière, que la grande porte aura 6 pieds (2 m) d'ouverture, que l'arcade du chœur doit avoir 16 pieds (5,2 m) d'ouverture et qu'il y aura 2 marches pour monter de la nef au chœur. Les suppliants qui sont intentionnés d'employer environ 8000 livres pour cette construction et la mettre sous toit supplieront Monsieur l'Intendant de leur permettre une quête ”.*

Suivent les signatures :

- Lafaye, curé
- Fuchs, prévôt
- Jacques Lang, Maurice Meyer, Jean-Georges Flohr, Simon Heitzler, Antoine Heitzler, Simon Biwert, Michel Merckle, Jacques Heymann

Suit un nota béné : *“ Il faut l'exhaussement du clocher, le chœur et une sacristie qui sont à la charge des décimateurs. ”*

Une demande fut donc faite par le Haut Chapitre de Bâle et la réponse vint quelque temps après : Le 12 octobre 1774, le Sieur Rosé receveur à Riquewihr, répond et dit

ceci : *“ La communauté catholique de Wolfgantzen a présenté une requête à la régence de Montbéliard relative à la construction d'un chœur, clocher et sacristie. La régence a député Mr Sandherr et moi-même pour agir de concert avec un député de la part du Haut Chapitre, à examiner la chose sur les lieux ”.*

Le 15 juillet 1775, le Haut Chapitre de Bâle est prêt à construire le chœur si la paroisse construit la nef. L'affaire traîna jusqu'en 1786 où rien n'avait été fait. Le curé Lafaye relance l'affaire auprès de l'Evêché de Bâle, retraçant tout l'historique et demandant d'intervenir auprès de la province afin de libérer les 6 à 7000 livres pour parfaire la construction allant jusqu'à dire que : *“ Dans la province il se fait une infinité de choses plus dispendieuses... puisse Votre Altesse faire connaître à Mr l'Intendant la justice de notre demande ou la faire parvenir à la connaissance du Roi, notre bon père ”.*

Signé:

- Laffaye, curé
- Heitzler, Maire
- Sébastien Bohler, Juré de justice
- Jacob Klopfer, Joseph Wittmann, Michel Wittmann, Simon Heitzler, Michel Ritter, Antoine Heitzler, Joseph Schmitt.

Le 2 décembre 1786, suite à l'ordonnance de Mgr l'intendant, il sera procédé par-devant Monsieur Melsheim, Bailli du département de Horbourg et Riquewihr, le samedi 16 décembre à 9 heures du matin, au cabaret(\*) où pend pour enseigne "le mouton blanc" à Wolfgantzen, à l'adjudication au rabais (moins disant) de la reconstruction de la nef de l'église.

C'est Jean Jacques Huber, maçon de Rumersheim, qui s'est adjugé les travaux pour 10.000 livres. Les travaux ont du être réalisés car d'après les archives, on ne parle plus de vétusté de l'église. Des copies de l'adjudication des bancs datant de 1842 nous font dire qu'il y avait 9 bancs de 5 places coté hommes donc à droite en entrant et 8 bancs coté femmes. La place du dernier banc a dut être utilisée pour l'escalier montant à la tribune (comme à Appenwihr). Il était stipulé dans les closes de l'adjudication : *“ Les bancs étant trop étroits pour que chaque preneur puisse passer dans la place qui lui aurait été adjugée sans gêner l'autre, tout adjudicataire est donc tenu de se reculer pour faire place au dernier venant ”.*

En 1840 fut installé un petit orgue à la tribune.

\* En 1789 deux cabarets étaient ouvert dans le village :

- "Au mouton blanc" tenu par F. X. Maechtlin
- "Au cheval blanc" tenu par Joseph Schmitt

Suite de l'histoire dans le prochain " Wolfgantzen infos" :

**La grande révolution de 1789**